

Informations au public

Concernant le Corona Virus

Phase 3

Afin de vous tenir informés en permanence et dans le cadre des mesures gouvernementales en vue de ralentir la propagation de l'infection COVID-19, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Junglinster établit le plan de continuité d'activité (PCA) communal comme suit :

Enseignement

- Le transport scolaire fonctionne de nouveau suivant le système de l'enseignement en alternance. Les entreprises assurant le transport scolaire en sont informées et le transport est organisé suivant le plan établi par les autorités communales. Le personnel accompagnant et des salariés du service régie communal sont présents dans les bus scolaires lors des trajets.

City Bus

- Le service du City Bus est réduit aux trajets les plus élémentaires et est de préférence utilisé pour les personnes âgées et vulnérables. Les voyages les plus nécessaires comprennent les achats de médicaments, les rendez-vous chez les médecins et kinésithérapeutes, notaires, coiffeurs, institutions financières.

Late Night Bus

- Le Late Night Bus est interrompu jusqu'à nouvel ordre.

SIGRE

- La collecte des déchets est effectuée comme d'habitude (SIGRE).

Les services de l'état civil, de la population et de la recette et du secrétariat général

- L'administration communale est ouverte au public. (Heures d'ouverture : lundi à vendredi de 08h00-12h00 et de 13h00-16h30)
- Le bureau de la population est ouvert les jeudis jusqu'à 19.00 heures

Piscine du Lënster Lycée

- La piscine du Lënster Lycée reste fermée pour les citoyens jusqu'à nouvel ordre.

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-11h30
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Bâtiments communaux, centres sportifs & buvettes

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-11h30
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

- En ce qui concerne les infrastructures communales, les bâtiments suivants sont ouverts :
 - Junglinster :
 - Bâtiment Jean-Pierre Welter
 - Bâtiment Josy Olinger
 - Centre Culturel (pour la salle de répétition de musique veuillez consulter les recommandations sanitaires de la Direction de la santé concernant la pratique du chant et des instruments à vent) (Les conditions d'utilisation de la salle des fêtes du Centre Culturel à Junglinster pendant la phase du Covid-19 sont expliqués dans le paragraphe suivant)
 - Baltesscheier
 - Aale Pompjeesbau
 - Complexe Loupescht
 - Maison Beck
 - Ancienne maison communale rte d'Echternach
 - Centre Polyvalent Gaston Stein pour les cours du CGDIS
 - Maison des Jeunes de Junglinster
 - Centre sportif « Op Fréinen » + terrain de foot
 - Chalet barbecue
 - Gonderange
 - Complexe scolaire + salles des fêtes
 - Bourglinster
 - Bâtiment ancienne école
 - Bâtiment nouvelle école
 - Salles des fêtes
 - Maison Relais
 - Maison Lukas
 - Beidweiler
 - Club senior « an der Loupescht » (ancienne école)
 - Eschweiler
 - Bibliothèque

Les contacts physiques dans le cadre d'activités sportives sont interdits.

L'utilisation des vestiaires et douches est permise sous les conditions connues à savoir le respect d'une distance de 2 mètres entre les personnes sans que le port d'un masque soit obligatoire.

Des distributeurs de gel désinfectant sont installés ainsi que des lingettes désinfectantes mises en place dans tous les centres sportifs.

Toutes les buvettes restent fermées jusqu'à nouvel ordre y compris pour des réunions.

Les clubs sportifs sont tenus à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité dans le cadre du Covid-19 ainsi que les consignes élaborées par leurs fédérations respectives.

Les conditions d'utilisation de la salle des fêtes du Centre Culturel

Pendant la phase du Covid-19, la salle des fêtes du Centre Culturel à Junglinster peut être utilisée pour :

- Les séances du conseil communal (le public y est à nouveau admis aux gradins de la salle des fêtes tout en respectant les mesures de sécurité (port du masque obligatoire !)
- Les réunions des commissions consultatives, associations locales et clubs de la commune pour des assemblées générales, réunions, ...
- Seulement une réunion par journée est autorisée afin de respecter les consignes en matière d'hygiène
- Maximum 14 personnes sont autorisées à participer à une réunion (au-delà de 14 personnes, des membres supplémentaires peuvent y participer par vidéoconférence, dans ce cas, cette option est à ajouter à la demande de réservation)
- Les demandes de réservation doivent obligatoirement être introduites via le formulaire de réservation sur le site www.junglinster.lu - une confirmation de réservation sera envoyée au demandeur

Aires de jeux et terrains multisports

- Les aires de jeux et terrains multisports sont ouverts.

Bibliothèques

- La bibliothèque au Centre Culturel à Junglinster et la bibliothèque à Eschweiler sont ouvertes.

Cours divers

- Les cours organisés par des prestataires externes (Maacher Lycée, Art à l'école, ...) sont annulés.

Centre de Recyclage Junglinster

- Heures d'ouverture RC Junglinster
 - Lundi FERME
 - Mardi 07:00 - 13:00
 - Mercredi 12:30 - 18:30
 - Jeudi 13:30 - 19:30 (heure d'été)
 - Vendredi 12:30 - 18:30
 - Samedi 09:00 - 17:00
 - Dimanche FERME
- Veuillez respecter les mesures de sécurité suivantes :
 - Pour des raisons de sécurité, un maximum de 10 voitures est autorisé.
 - Les visiteurs sont tenus d'observer toutes les consignes de sécurité et de veiller à ce qu'une distance interpersonnelle de deux mètres entre chaque personne soit respectée.
 - Le port du masque ou de tout autre dispositif permettant de recouvrir le nez et la bouche est obligatoire.
 - Il est préférable que seul le conducteur se présente dans l'enceinte du Centre de recyclage.
 - Le « Second Hand Shop » restera fermé.

Containers à déchets de coupe d'herbes

- Les containers à déchets de coupe d'herbes au carrefour à Weimericht et à Bourglinster (rue de l'Ecole op der Millen) sont disponibles. Veuillez respecter les consignes de sécurité :
 - Les visiteurs sont tenus d'observer toutes les consignes de sécurité et de veiller à ce qu'une distance interpersonnelle de deux mètres entre chaque personne soit respectée.
 - Le port du masque ou de tout autre dispositif permettant de recouvrir le nez et la bouche est obligatoire.
 - Seule l'herbe tondue par une tondeuse à gazon peut être déposée dans les conteneurs.

Carte d'identité et passeport

- Pour une demande de passeport ou/et carte d'identité, veuillez prendre un rendez-vous auprès de l'administration communale.

Chèque-service

- Concernant le renouvellement des contrats d'adhésion au chèque-service accueil, veuillez prendre un rendez-vous auprès de l'administration communale.

Déclaration d'arrivée

- Pour une déclaration d'arrivée, veuillez prendre un rendez-vous auprès de l'administration communale.

Restez informés

- Informez-vous régulièrement sur le site de la commune de Junglinster www.junglinster.lu notre page Facebook "Commune de Junglinster" ou abonnez-vous à "SMS 2 Citizen" sur notre site.

Le collège des bourgmestre et échevins

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster
78 72 72 - 1

secretariat@junglinster.lu
www.junglinster.lu

Informationen an die Öffentlichkeit Betreffend des Coronavirus Phase 3

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster
Boîte postale 14
L-6101 Junglinster
T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00–11h30
et 13h00–16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Um Sie auf dem Laufenden zu halten und im Rahmen der staatlichen Maßnahmen zur Eindämmung der Ausbreitung der COVID-19-Infektion, hat der Schöffenrat der Gemeinde Junglinster den folgenden Plan de Continuité d'Activité (PCA) communal festgelegt:

Schulwesen

- Der Schülertransport funktioniert nach dem dualen Bildungssystem. Die Unternehmen, die den Schülertransport anbieten, wurden informiert und der Transport wird gemäß dem von der Gemeindebehörde festgelegten Plan organisiert. Das Begleitpersonal und die Mitarbeiter des kommunalen Dienstes sind während der Fahrten in den Schulbussen anwesend.

City Bus

- Der City Bus ist auf die grundlegendsten Strecken reduziert und wird vorzugsweise für ältere und schutzbedürftige Personen verwendet. Die notwendigsten Reisen umfassen Medikamentenkäufe, Termine mit Ärzten und Physiotherapeuten, Notaren, Friseuren und Finanzinstituten.

Late Night Bus

- Der Late Night Bus wird bis auf weiteres eingestellt.

SIGRE

- Die Abfallsammlung erfolgt wie gewohnt (SIGRE).

Zivilstand, Einwohnermeldeamt und Finanzdienste sowie das Generalsekretariat

- Die Gemeindeverwaltung ist geöffnet. (Öffnungszeiten: Montag bis Freitag von 8.00 bis 12.00 Uhr und von 13.00 bis 16.30 Uhr)
- Das Einwohnermeldeamt ist donnerstags bis 19.00 Uhr geöffnet

Schwimmbad Lënster Lycée

- Das Schwimmbad Lënster Lycée bleibt bis auf Weiteres geschlossen.

Gemeindegebäude, Sportzentren & Getränkestände

- In Bezug auf die kommunale Infrastruktur sind folgende Gebäude geöffnet:
 - Junglinster
 - Bâtiment Jean-Pierre Welter
 - Bâtiment Josy Olinger
 - Centre Culturel (Für den Musikprobenraum konsultieren Sie bitte die Gesundheitsempfehlungen der Gesundheitsdirektion bezüglich des Ausübens von Singen und Blasinstrumenten) (Die Nutzungsbedingungen des Festsaaals des Kulturzentrums in Junglinster während der Covid-19-Phase werden im folgenden Absatz erläutert.)
 - Baltesscheier
 - Aale Pompjeesbau
 - Complexe Loupescht
 - Maison Beck
 - Ancienne maison communale rte d'Echternach
 - Centre Polyvalent Gaston Stein pour les cours du CGDIS
 - Maison des Jeunes de Junglinster
 - Centre sportif « Op Fréinen » + Fußballfeld
 - Chalet barbecue
 - Gonderange
 - Complexe scolaire + salles des fêtes
 - Bourglinster
 - Bâtiment ancienne école
 - Bâtiment nouvelle école
 - Salles des fêtes
 - Maison Relais
 - Maison Lukas
 - Beidweiler
 - Club senior « an der Loupescht » (ancienne école)
 - Eschweiler
 - Bibliothèque

Körperlicher Kontakt im Rahmen sportlicher Aktivitäten ist verboten.

Die Benutzung von Umkleidekabinen und Duschen ist unter den bekannten Sicherheitsmaßnahmen gestattet, d.h. unter Einhaltung eines Abstands von 2 Metern zwischen Personen, ohne dass das Tragen einer Maske obligatorisch ist.

In allen Sportzentren sind Desinfektionsspender sowie Desinfektionstücher installiert.

Alle Getränkestände bleiben bis auf Weiteres geschlossen, auch für Besprechungen.

Sportvereine sind verpflichtet, die Sicherheitsanweisungen im Rahmen des Covid-19 sowie die von ihren jeweiligen Verbänden entwickelten Anweisungen genau zu beachten.

Die Nutzungsbedingungen des Festsaal im Kulturzentrum

Während der Covid-19-Phase kann der Festsaal des Kulturzentrums in Junglinster wie folgt genutzt werden für:

- Sitzungen des Gemeinderats (die Öffentlichkeit wird unter Beachtung der Sicherheitsmaßnahmen erneut zu den Tribünen des Gemeindehauses zugelassen (Tragen einer Maske obligatorisch!))
- Sitzungen von Beratungsausschüssen, lokalen Verbänden und Vereinen in der Gemeinde für z. B.: Hauptversammlungen, ...
- Es ist nur eine Sitzung pro Tag zulässig, um die Hygienevorschriften einzuhalten
- Maximal 14 Personen sind berechtigt, an einer Besprechung teilzunehmen (über 14 Personen hinaus können zusätzliche Mitglieder per Videokonferenz teilnehmen. In diesem Fall wird diese Option der Reservierungsanfrage hinzugefügt.)
- Reservierungsanfragen müssen über das Buchungsformular auf der Website www.junglinster.lu eingereicht werden. Eine Buchungsbestätigung wird an den Antragsteller gesendet.

Spielplätze und Multisportfelder

- Die Spielplätze und Multisportfelder sind geöffnet.

Bibliotheken

- Die Bibliothek im Kulturzentrum in Junglinster und die Bibliothek in Eschweiler sind geöffnet.

Kurse

- Die von externen Anbietern organisierten Kurse (Maacher Lycée, Art à l'école, ...) sind abgesagt.

Recyclingcenter Junglinster

- Öffnungszeiten des RC Junglinster
 - Montag geschlossen
 - Dienstag 7.00 - 13.00 Uhr
 - Mittwoch 12:30 - 18:30 Uhr
 - Donnerstag 13:30 - 19:30 Uhr (Sommerzeit)
 - Freitag 12:30 - 18:30 Uhr
 - Samstag 9 - 17 Uhr
 - Sonntag GESCHLOSSEN
- Bitte beachten Sie folgende Sicherheitsmaßnahmen:
 - Aus Sicherheitsgründen sind maximal 10 Autos erlaubt.
 - Besucher müssen alle Sicherheitshinweise beachten und sicherstellen, dass ein Abstand von zwei Metern zwischen jeder Person eingehalten wird.
 - Das Tragen einer Maske oder ähnlichem zum Abdecken von Nase und Mund ist obligatorisch.
 - Es ist vorzuziehen, dass nur der Fahrer im Recyclingzentrum ankommt.
 - Der „Second Hand Shop“ bleibt geschlossen.

Grasschnittcontainer

- Die Grasschnittcontainer auf der Kreuzung auf Weimericht und in Burglinster (rue de l'Ecole op der Millen) sind verfügbar. Bitte respektieren Sie die Sicherheitsanweisungen:
 - Besucher müssen alle Sicherheitshinweise beachten und sicherstellen, dass ein Abstand von zwei Metern zwischen jeder Person eingehalten wird.
 - Das Tragen einer Maske oder ähnlichem zum Abdecken von Nase und Mund ist obligatorisch.
 - Nur Gras, das von einem Rasenmäher gemäht wurde, darf in die Behälter gegeben werden.

Personalausweis und Reisepass

- Für eine Pass- oder / und Personalausweisanfrage vereinbaren Sie bitte einen Termin mit der Gemeindeverwaltung.

Chèque-service

- Vereinbaren Sie bezüglich der Verlängerung von Chèque-service Termin mit der Gemeindeverwaltung.

Déclaration d'arrivée

Für eine Anmeldung in der Gemeinde vereinbaren Sie bitte einen Termin mit der Gemeindeverwaltung.

Bleiben Sie informiert

- Informieren Sie sich regelmäßig auf der Website der Gemeinde Junglinster www.junglinster.lu auf unserer Facebook-Seite "Commune de Junglinster" oder abonnieren Sie "SMS 2 Citizen" auf unserer Website.

Der Schöffenrat

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster
78 72 72 - 1

secreatariat@junglinster.lu
www.junglinster.lu